Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 14 (1881)

Artikel: Un hébraïsant suisse du XVIIe siècle J.-Henri Oth

Autor: Vuilleumier, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN

HÉBRAÏSANT SUISSE DU XVIIe SIÈCLE

J.-HENRI OTH

professeur à Lausanne.

La Suisse réformée, au XVIIe siècle, a fourni à la république des lettres un respectable contingent d'hébraïsants. Chacun connaît, au moins de réputation, les Jean Buxtorf, père et fils, de Bâle ; Gaspard Waser, J.-H. Hottinger et J.-H. Heidegger, de Zurich ; Jean Diodati et David Le Clerc, de Genève, ce dernier éclipsé par son neveu Jean, émigré en Hollande. Quiconque s'est occupé quelque peu d'études hébraïques et plus spécialement des antiquités sacrées, se souvient sans doute aussi d'avoir rencontré plus d'une fois le nom de J.-Henri Oth, latinisé en Otho ou Ottho. Nous croyons même ne pas nous tromper en disant que, si on excepte les noms hors ligne des Buxtorf et de Hottinger, et si l'on fait abstraction de Jean Le Clerc, qui appartient à la Hollande plus qu'à la Suisse, et au XVIIIe siècle autant qu'au XVIIe, il n'est pas d'hébraïsant suisse de cette époque dont les ouvrages soient plus fréquemment cités jusqu'à nos jours que ceux de l'ancien professeur de Lausanne.

Il n'est pas douteux, cependant, que cet auteur est plus souvent cité et consulté qu'il n'est généralement connu. La plupart de nos contemporains, de ceux-là même qui, dans leurs commentaires, dans leurs traités d'archéologie biblique ou autres, renvoient le lecteur à ses ouvrages, seraient assez embarrassés de dire qui était ce J.-Henri Otho. Ils pourraient s'approprier

l'aveu qu'Oth fait lui-même quelque part en parlant des docteurs mishniques : *Aliquando nobis occurrebat aliquis Doctor, cujus doctrina quidem placebat, sed quis fuerat ignorabamus* [1]. A plus d'un il est arrivé de le confondre avec Jean-Georges Otho, professeur à Marbourg († 1715), de qui l'on a une *Synopsis institutionum samaritanarum, rabb., arab., æthiop. et persicarum* [2]. D'autres ont été tentés de l'identifier avec J.-H. *Ottius*, professeur à Zurich, l'auteur des *Annales anabaptistici*, publiés à Bâle en 1672 [3], ou avec son fils J.-Baptiste Ott, le traducteur de Josèphe, qui se trouve avoir été l'un des intimes amis de celui dont nous parlons.

La vie de J.-Henri Oth a pourtant été écrite. Peu d'années après sa mort, une courte notice lui a été consacrée par un de ses compatriotes, J.-Georges Altmann, professeur de grec à Berne. Mais cette nécrologie se trouve enfouie dans un recueil aujourd'hui presque oublié, qu'on cherche en vain dans plus d'une bibliothèque, même académique [4]. En exhumant de la poussière les quelques pages de l'helléniste bernois, et en joignant à ces renseignements d'un contemporain ceux que nous avons pu recueillir nous-même au cours de nos recherches sur les anciens professeurs de Lausanne, notre désir est de faire revivre la mémoire d'un homme qui mérite plus que bien d'autres de ne pas tomber dans l'oubli.

Les notes qui suivent n'ont pas en vue seulement les quelques lecteurs qui peuvent être appelés à s'occuper de notre hébraïsant et à consulter ses ouvrages. Retracer la vie d'un homme d'étude, si modeste qu'ait été sa sphère d'action, si limité le champ qu'il a exploré, c'est toujours ajouter un nouveau trait, un coup de pinceau de plus, au tableau de l'époque où il a vécu, du milieu où la Providence l'avait placé. Il n'est d'ail-

[1] Préface de la *Historia doctorum misnicorum*.

[2] Ainsi, entre autres, dans la *Real-Encyklopädie* de Herzog, au registre de la première édition, *s. v.* Otho, et dans l'index de la troisième édition de l'*Einleitung in das Alte Testament* de Keil.

[3] Ainsi Wolf, *Bibl. hebr.*, tom. I, pag. 10, qui parle de Oth comme d'un *professor quondam Tigurinus*.

[4] *Bibliotheca Bremensis*, 1722, *class.* VI, pag. 291.

leurs pas sans intérêt pour le théologien de nos jours d'apprendre ou de se rappeler ce qui en était des études et de l'enseignement dans nos académies réformées d'il y a deux siècles.

I

Jean-Henri Oth était bourgeois de Berne. Il appartenait à une famille qui a donné à cette république plusieurs magistrats, pasteurs et officiers [1]. Né à Berne le 15 avril 1651, il passa sa première jeunesse à Thoune, dont un de ses parents était alors avoyer. Le collège latin de Thoune passait pour l'une des bonnes écoles municipales du pays. Aussi le jeune Oth, doué, comme il l'était, d'une heureuse facilité pour les langues, fit-il de rapides progrès, si bien que, dès l'âge de treize ans, il put être admis dans la première classe du collège académique de la capitale.

Il n'était encore qu'en rhétorique, que déjà, avec l'étude du latin et du grec, il menait de front celle de la *langue sainte*, pour laquelle il avait manifesté un goût précoce. Son premier maître d'hébreu fut J.-Rod. Rodolph, alors étudiant en théologie, qui devint plus tard, au *gymnase* de Berne, successivement professeur d'hébreu et de catéchèse, de polémique, de théologie didactique ou positive, et finit par être doyen ou premier pasteur. († 1718.) Les ministres réfugiés Reboulet et Labrune, qui le virent lors de leur passage à Berne en 1683, font de lui le plus grand éloge : « Outre qu'il parle dix à douze langues, il sçait plus d'hébreu et de syriaque que tous les rabbins ensemble [2]. » C'était beaucoup dire. Aussi bien le digne Rodolph, quelque étendues que fussent ses connaissances linguistiques et rabbiniques, est-il plus connu de la postérité par son *Ethique* (1696) et son *Commentaire latin sur le catéchisme de Heidelberg* (1697 et 1705), que par ses thèses et dissertations sur divers sujets de l'Ancien Testament [3].

[1] Leu, *Allg. schweizerisches Lexikon*, tom. XIV, pag. 342.

[2] *Voyage en Suisse, relation historique contenue en XII lettres écrites à l'un de leurs amis de France.* La Haye 1686, pag. 98.

[3] Son *Oratio funebris* a été prononcée par Altmann et publiée à Berne en 1718. Sur son *Ethique*, voir Alexandre Schweizer, *die Entwickelung des*

Au moment où Oth était promu *ad lectiones publicas*, c'est-à-dire à l'auditoire de philosophie, les esprits étaient fort agités par la question du cartésianisme. Descartes comptait plus d'un adepte parmi les professeurs et les étudiants. Le professeur de philosophie, David Wyss (Albinus), avait cru pouvoir se permettre à Berne ce que Chouet avait fait récemment à Saumur et allait faire bientôt à Genève : introduire la philosophie cartésienne dans l'enseignement académique. Il ne tarda pas à se convaincre que semblable hardiesse n'était pas du goût de chacun ; que dans les hautes régions surtout, tant de l'Eglise que de l'Etat, on voyait cette innovation de fort mauvais œil. Vivement combattu par son collègue de Lausanne, Pierre Davel[1], dénoncé au nom du *convent* ecclésiastique par le doyen Hummel, le professeur Wyss dut se résigner en 1669 à changer de chaire; celle d'hébreu se trouvait vacante fort à propos. Un décret du sénat bannit des leçons publiques la philosophie de Descartes comme « contraire à la doctrine orthodoxe si glorieusement transmise jusqu'à ce jour. » Cette proscription s'étendait même aux études des jeunes gens bernois qui séjournaient dans les académies étrangères, et cela sous peine de privation des subsides de l'Etat. Bien plus, un décret subséquent imposait aux étudiants l'obligation d'expurger leurs bibliothèques particulières en livrant à la chancellerie tous les exemplaires infectés de venin cartésien[2]. Il paraît du reste que le philosophe en retraite fit des réflexions, et que ces réflexions furent assez « salutaires » pour lui permettre, au bout de peu

Moralsystems in der reformirten Kirche, Studien und Kritiken, 1850, 2e livraison ; sur sa *Catéchèse*, van Alpen, *Geschichte und Litteratur des Heidelberger Katechismus*, pag. 138 ; sur la part qu'il prit aux débats concernant le Consensus, *Mémoires* de Barnaud, pag. 66 et suiv.

[1] Dans plusieurs thèses académiques, en particulier celle qui est intitulée *Vindicatio et confirmatio explicationis hactenus propositæ de Loco et Spatio*, 1665. — Pierre Davel enseigna la philosophie de 1662 à 1671, puis la théologie jusqu'à sa mort, 1680. Il était l'oncle du major Davel.

[2] Friedrich Schärer, *Geschichte der öffentlichen Unterrichts-Anstalten des deutschen Theils des ehemaligen Kantons Bern*. Berne 1829, pag. 138 et passim. André Gindroz, *Histoire de l'instruction publique dans le pays de Vaud*. Lausanne 1853, pag. 163.

d'années, de prendre possession de la chaire de théologie. Quant au cartésianisme, il ne réussit à s'implanter dans l'enseignement officiel, tant à Berne qu'à Lausanne, qu'environ trente ans plus tard. Il était écrit que le règne de la scolastique durerait dans les Etats de Leurs Excellences aussi longtemps que le calendrier vieux style.

Voilà l'atmosphère intellectuelle dans laquelle Oth fit ses années de philosophie. Tout ce que nous savons de lui à cette époque, c'est qu'il soutint avec succès une thèse *de irrisione* et qu'il continuait à cultiver avec amour les muses latines et grecques et par-dessus tout l'étude des textes bibliques. Les loisirs que d'autres employaient à se dissiper, il en profitait pour se perfectionner dans la connaissance de la langue sainte; « car que doit-on avoir plus à cœur, sans même être théologien, que d'entendre le mieux possible le langage dont Dieu s'est lui-même servi autrefois? » Au lieu de cela, « on vit dans l'oisiveté et l'indifférence. On a assez de talent pour apprendre l'anglais, le français, que sais-je encore? et la seule langue qu'il vaille la peine de bien connaître, on ne la comprend pas. Si même on se livre à cette étude, la plus belle de toutes, on le fait mollement, par manière d'acquit[1]. »

Notre jeune étudiant n'était pas homme à se contenter à si bon marché. La piété, non moins que la soif de connaître, servait de stimulant à son ardeur. Nul doute que, dans ce temps-là déjà, il n'ait essayé de s'attaquer à ces commentaires rabbiniques qui passaient alors pour la clef de la science, et sans lesquels il n'était pas possible, pensait-on, de pénétrer dans les arcanes du texte sacré. « Pour moi, dit-il plus tard, dès l'époque où j'ai commencé à me vouer sérieusement à l'étude, je pris la résolution de m'attacher avant tout aux documents qui servent à l'intelligence des saintes lettres, et je ne m'en suis jamais repenti. Je puis à peine dire le plaisir que j'ai trouvé à lire les volumes bibliques, à feuilleter les commentaires des rabbins, à dérouler devant moi les doctes traités que renferment les pandectes du Talmud. Les passages rocailleux et difficiles, qui en découragent tant d'autres, ont bien pu arrêter

[1] Préface du *Lex. rabb.-phil.*

mes pas, mais l'amour adoucissait le labeur, et jamais je n'ai quitté cette étude que le front serein. »

Il semble même que dans son enthousiasme pour les élucubrations de la synagogue Oth ait été plus royaliste que le roi. Dans le cas particulier, le roi c'était Jean Buxtorf le fils. « Les études rabbiniques et talmudiques, écrivait celui-ci à un de ses amis[1], ne sont pas l'affaire d'une année, mais celle de toute une vie d'homme. Pour un théologien, cependant, il suffira, en vue des passages bibliques difficiles et d'un sens douteux, qu'il se mette en état de consulter à l'aide du lexique les rabbins ordinaires dont les commentaires sont joints au texte de nos Bibles. Dans ce but, les étudiants feront bien de s'y prendre de bonne heure, et avant qu'ils commencent à prêcher; car une fois qu'ils en sont à ce point ils n'ont plus le temps de se livrer à l'étude rabbinique avec toute l'assiduité et l'effort de mémoire nécessaires. » Oth était à la fois plus ambitieux pour son propre compte et plus exigeant à l'égard des autres. « Arriver jusqu'au seuil de « l'hébraïsme, » dit-il[2], est chose facile. La plupart s'en tiennent là et n'éprouvent pas même le désir de pénétrer aux *interiora sacraria,* c'est-à-dire au « sy- » riasme » et au « rabbinisme. » Et pourtant, si l'on veut découvrir tous les trésors que renferment la langue et les lettres hébraïques, il faut à mon sens aller plus avant. Il faut examiner avec soin ce que les interprètes juifs de la Bible en ont dit à tort ou à raison. Après cela seulement on a le droit de discuter à son aise sur les matières dont la connaissance ne peut se tirer que du sacré volume..... » « Il serait aisé de montrer que les erreurs qui pullulent dans toute sorte d'auteurs n'ont d'autre source que l'ignorance de la littérature juive. »

Cependant le moment était venu pour Oth d'aborder les études de théologie proprement dites. Chose assez rare en ce temps-là, il les fit tout entières hors de sa ville natale. Les étudiants bernois avaient coutume, comme cela se pratique encore généralement dans nos facultés, d'achever d'abord le

[1] Joannis Buxtorfii *Epistola de recte instituendo studio rabbinico,* dans le Museum Helveticum de 1748, part. IX, pag. 126.

[2] Préface citée.

cycle ordinaire de leurs études au *gymnase* académique de leur canton, après quoi ceux qui en avaient le moyen ou qui s'étaient distingués assez pour être mis au bénéfice de l'une des « bourses pour étudiants voyageurs, » entreprenaient une *peregrinatio litteraria*. La plupart allaient passer une année ou deux dans les universités réformées d'Allemagne ou de Hollande, de préférence à Marbourg et à Herborn, à Leyde et à Franeker. Le *curriculum* académique de Oth prit une autre direction. Parmi les bourses en assez grand nombre, fondées par la libéralité du gouvernement et celle de divers mécènes en faveur de la jeunesse studieuse, il en était une qui avait pour but d'entretenir habituellement un étudiant de la partie allemande du canton dans l'académie du « pays romand. » Cette bourse (elle valait environ 300 livres [1]) fut allouée à Oth. Il prit donc en 1669 le chemin de Lausanne.

L'orthodoxie confessionnelle exerçait dans cette académie un empire encore incontesté. L'enseignement théologique y était confié à deux docteurs estimables, d'origine germanique tous deux, qui n'avaient donné des gages ni aux hérésies de Saumur ni à la philosophie nouvelle : c'était Georges Muller, que la guerre de trente ans avait autrefois chassé du Palatinat, et Jean Schönauer, de Bâle. Le biographe de Oth nous apprend qu'il disputa sous la présidence du premier « sur la matière théologique et philosophique *de angelis*. » Quant à l'autre, digne disciple de Buxtorf le fils, il était assez bien qualifié pour donner à son élève d'utiles directions en vue de son étude favorite.

L'année suivante, nous trouvons Oth à Genève, où les étudiants vaudois se rendaient volontiers pour compléter leurs études. François Turrettini faisait de son mieux pour y « entretenir le feu du Seigneur en sa pureté [2]. » Il paraît que, pendant son séjour dans cette ville, le jeune Bernois travailla surtout à se perfectionner dans le maniement de la langue française. En même temps, pour ne pas perdre l'usage du latin, il se faisait

[1] Schärer, ouvrage cité, pag. 144 et 190.

[2] E. de Budé, *Vie de François Turrettini*, Lausanne 1871. Voir en particulier pag. 147.

un devoir de composer dans la langue de Cicéron — sur quels sujets, nous l'ignorons — des *orationes* qu'il « proposait » ensuite devant le public académique. Il lui arrivait aussi de s'essayer à la versification latine et il n'y réussissait pas trop mal; témoin « l'acclamation » poétique qu'il adressait de Genève à un de ses amis de Lausanne, le futur avoyer Christophe Steiguer, au moment où celui-ci se disposait à soutenir une thèse *de intellectu humano*. On y rencontre des vers comme ceux-ci :

... Scrutemur potius mentis penetralia nostræ.
Nil prodest causas rerum tentare latentes,
Si nos ipsosmet Divino lumine cassi
Ignoremus; ea est sapientia nosse se ipsum,
Ut cecinit quondam divino ex ore sacerdos[1].

De Genève, Oth passa en France, et d'abord à Saumur, où l'attirait la réputation d'Etienne Gaussen. Pendant nombre d'années le séjour de Saumur, ce berceau des « nouveautés » condamnées ou, pour employer l'euphémisme consacré, « non approuvées » par les gardiens de la Sion helvétique, avait été interdit aux ressortissants de la république bernoise. Seules les académies de Sedan et de Montauban étaient restées en faveur. Depuis que les novateurs étaient morts (le dernier, Amyraut, en 1664) le sénat avait levé cette prohibition. On savait que les nouveaux professeurs avaient pris le parti de garder le silence sur ce qu'on appelait « les sentiments de Saumur. » Oth fut donc un auditeur assidu de Gaussen, et, bien que l'hébreu ne fût pas le domaine particulier de son maître, il reçut de lui, pour ses études spéciales, de précieux encouragements. Ce fut entre autres à son instigation qu'il s'exerça à traduire en latin les objections faites par le célèbre commentateur juif don Isaac Abarbanel à l'interprétation chrétienne traditionnelle du chapitre LIII d'Esaïe.

Les stations suivantes de sa pérégrination furent Orléans et Paris. Pendant les heureux loisirs dont il jouit dans la première de ces villes, il paraît s'être occupé plus spécialement de Maïmonide. Il fit de nombreux extraits de ses œuvres, notamment de

[1] A la suite d'une thèse du professeur P. Davel. Lausanne 1671.

son grand ouvrage hébreu sur la législation juive, connu sous le nom de *Yad chazaqâh*, et en traduisit en latin l'un des traités, celui sur les Rois (*Melakim*[1].) On se tromperait cependant en se représentant Oth comme un de ces jeunes érudits qui, à force de pâlir sur les in-folio, vieillissent avant l'âge et se retirent de la société des vivants. Parmi les hommes de marque qu'il fréquentait à Orléans, celui dont il conserva le meilleur souvenir fut Nicolas Toinard, personnage très versé dans la physique, les langues, l'histoire, et l'une des premières autorités de son temps en matière de médailles. Ce qu'on sait moins c'est qu'il occupe une place des plus honorables dans l'histoire de la critique du texte du Nouveau Testament. Sa *Concorde* ou Synopse gréco-latine des quatre évangiles, devenue rarissime aujourd'hui, ouvre au XVIIIe siècle la série injustement oubliée des éditions critiques antérieures à Griesbach[2]. Il est vrai qu'à d'autres égards l'érudit orléanais ne sut pas s'élever au-dessus des préjugés dogmatiques de son âge ; c'est lui qui devait transmettre à Bossuet, par l'intermédiaire de son ami l'abbé Renaudot, la table des matières et la préface de la fameuse histoire du Vieux Testament de Richard Simon, et provoquer ainsi indirectement la suppression de la première édition (1678) de cette œuvre de haute critique[3].

A Paris, où il passa l'hiver de 1671 à 1672, Oth eut le privilège de converser familièrement avec divers hommes de lettres qui jouissaient d'une réputation méritée. Qu'il suffise de nommer Claude Capellain, professeur en langue hébraïque, connu par son *Mare Rabbinicum infidum* (Paris 1667), où il examine la manière dont les passages bibliques sont cités dans le Talmud ; L. Ferrand, avocat au parlement, qui commentait l'Ancien Testament en latin, et que le clergé de France fit pen-

[1] Voir *Lex. rabb.* s. v. *Noachidæ*..... « cuius (scil. Maimonidis) verba, *sicuti ea olim reddidimus, dum Aureliæ dulcissimo otio fruebamur*, hic notabimus. »

[2] Paris 1707 et 1709, fol. Voy. Reuss, *Bibliotheca Novi Test. græci*, pag. 167. — C'est du reste un ouvrage posthume, Toinard étant mort à Paris en 1706.

[3] A. Bernus, *Richard Simon et son Hist. crit. du V. T.* Lausanne 1869, pag. 33.

sionner dans la suite pour un écrit de controverse contre les calvinistes ; Thevenot, bibliothécaire du roi, qui, dit-on, connaissait les pays étrangers et les mœurs de leurs habitants plus à fond que s'il y eût voyagé lui-même. Mais l'homme de Paris dont le commerce fut le plus agréable à Oth, c'était Henri Justel, l'un des amis du P. Simon, grand connaisseur de livres, que les rigueurs de Louis XIV envers « ceux de la religion » poussèrent dès avant la Révocation à se retirer à Londres, où il est mort comme bibliothécaire de sa Majesté britannique. Justel conçut un vif intérêt pour son jeune coreligionnaire ; il l'encouragea dans ses études, et ces rapports d'amitié se soutinrent après le départ de Oth par une active correspondance. Grâce à ses liaisons avec les érudits du temps, l'étudiant suisse entra aussi en relations avec quelques docteurs de Sorbonne qui, ayant eu connaissance d'un échantillon de son savoir, l'invitèrent à expliquer en leur présence certaines prophéties d'Esaïe dans le texte original.

Cependant un autre centre littéraire et scientifique devait exercer sur lui un plus puissant attrait et lui offrir plus de ressources encore et plus de stimulants. Ce centre était Oxford. Oth y séjourna une année entière. Il y était retenu, non seulement par les leçons d'un orientaliste tel qu'Edward Pococke, le commentateur des petits prophètes, l'éditeur de la *Porta Mosis* (commentaires arabes de Maïmonide sur la Mishna, avec traduction latine), mais plus encore par les trésors de la bibliothéque bodléienne. Il ne se passait pas de jour qu'il n'allât s'établir au milieu de ces richesses, compulsant les livres rares, déchiffrant et transcrivant de précieux manuscrits. Pour être plus à portée d'en faire usage à son gré, il sollicita et obtint la faveur de loger chez le bibliothécaire. Celui-ci n'était autre que Thomas Hyde, lui aussi orientaliste distingué, et collaborateur, avec son collègue Pococke, des Brian Walton, des Edmond Castle (Castellus), des Samuel Clarke, mais moins généralement connu alors qu'il ne le fut plus tard, après avoir publié son *Historia religionis veterum Persarum*. Hyde était précisément occupé ces années-là à dresser le catalogue de la bibliothèque commise à ses soins, et il est à supposer

que notre jeune hébraïsant lui rendit quelques services comme *amanuensis*.

Oth se lia d'amitié avec plusieurs jeunes Anglais, étudiants ou *fellows* dans quelques-uns des collèges de la vieille cité universitaire. Il cite lui-même, dans la préface de l'un de ses ouvrages, avec l'accent d'une vive affection et d'une non moins vive admiration, les noms d'Ed. Bernard et de Guillaume Guise. L'un d'eux ne devait pas tarder à prendre possession, à Oxford même, d'une chaire d'astronomie, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper de littérature samaritaine et des antiquités de Josèphe. Une mort prématurée ne permit pas à l'autre de tenir les promesses qu'avait fait naître une érudition qui, à vingt-quatre ans, embrassait déjà, c'est Oth qui l'atteste, tous les idiomes littéraires alors connus. A toutes ces sources d'instruction et d'émulation vint s'en ajouter une autre : c'étaient les conseils et les encouragements du grand Lightfoot. Il ne paraît pas que Oth ait eu l'occasion de faire personnellement la connaissance du célèbre hébraïsant de Cambridge, mais il prit la liberté d'entrer en correspondance avec lui et de lui demander pour ses travaux des directions qui lui furent données avec une parfaite bienveillance.

C'est à Oxford que Oth publia le premier fruit de ses études rabbiniques. Ces prémices parurent dans un petit in-douze ayant pour titre *Johannis Henrici Otthonis* שלשלת חכמי המשנה HISTORIA DOCTORUM MISNICORUM, *qua opera etiam Synedrii Magni Hierosolymitani Præsides et Vice-Præsides recensentur. Oxonii, 1672*[1]. Il avait aussi en portefeuille la traduction annotée de plusieurs traités du Talmud, ainsi que les riches collectanées qui devaient servir bientôt à la composition d'un second ouvrage plus considérable. Oth eût désiré sans doute pouvoir prolonger son séjour dans ce milieu favorable comme peu d'autres à son développement philologique. Mais il était

[1] A propos de la forme *Misnicorum*, J.-Christ. Wolff fait la remarque (*Biblioth. hebr.*, II, 807) que Oth l'eût sans doute remplacée par *Mischnicorum* s'il avait pu prévoir qu'il arriverait à quelqu'un, dont on ne cite pas le nom, de chercher dans cet opuscule une histoire des savants originaires de Meissen, en Saxe (en latin *Misna*).

arrivé au terme de ses années d'apprentissage. Son congé était expiré et le moment venu pour lui de reconnaître les bienfaits qu'il avait reçus sous forme de subsides durant ces quatre années d'études, en mettant son savoir et ses talents au service de l'Eglise ou de l'école de son pays.

II

Oth revint en Suisse au printemps de 1673. Un mois à peine après son retour, le sénat de Berne à l'unanimité l'appelait à entrer dans la carrière académique. Vers la fin de mai, le jeune candidat de vingt-deux ans était solennellement installé comme professeur à l'académie de Lausanne.

La chaire qu'il devait occuper n'était pas, comme on pourrait le penser, la chaire de langue hébraïque. Celle-ci avait été rendue, après la mort de Schœnauer (1671), à son précédent titulaire, Jacob Girard des Bergeries, docteur en médecine, l'auteur d'un *Moyse dévoilé* qui a été remis en honneur dans notre siècle par la théologie du Réveil[1]. L'enseignement dévolu à Oth était celui de la philosophie telle qu'on l'entendait encore généralement en ce temps-là. Instruire ses élèves dans la logique de Ramus, leur enseigner la physique en prenant pour guide le système de l'aristotélicien Martini ou tel autre manuel approuvé, les initier à la métaphysique d'après le traité rédigé sur cette matière « sublime » par l'un de ses prédécesseurs, le professeur Muller[2], les exercer à composer méthodiquement

[1] *Moyse dévoilé, ou explication des types et figures du Vieux Testament.* Genève, 1670. Réédité, avec quelques modifications, et sous le titre *Moïse sans voile*, dans la collection du *Conservateur chrétien*, à Genève, chez Sus. Guers, 1825, et par A. C. (Alexandre Chavannes) à Guernesey, 1828; plus récemment à Paris, Genève et Le Vigan, 1843, sous le titre *Exposition des principaux types de l'Ancien Testament*, nouvelle édition enrichie de nombreuses notes et d'un appendice. Dans ces éditions modernes, l'auteur est appelé par erreur *pasteur de l'Eglise de Genève.* Jacob Girard des Bergeries n'a jamais été pasteur, ni à Genève, ni ailleurs. Il était professeur de langue sainte et de théologie du Vieux Testament à Lausanne de 1642 à 1661 et de 1671 à 1681; pendant la période qui s'écoula entre ces deux professorats, il exerçait avec succès la pratique médicale.

[2] *Metaphysica, definitionibus, divisionibus et canonibus, cum eorum omnium*

des discours latins, leur donner enfin à soutenir en public des thèses de sa propre composition, voilà le programme que la loi et les règlements prescrivaient au nouveau professeur. Quant à l'esprit qui devait présider à cet enseignement, nous le connaissons ; c'était celui d'une entière soumission à la théologie régnante. *Tota nostra philosophia ancillari debet theologiæ* : telle devait être sa devise.

A cet égard, Oth n'avait pas à faire violence à ses convictions personnelles. Ni Genève, ni Saumur, ni Oxford n'avaient entamé son orthodoxie. C'est sans arrière-pensée qu'il put signer, en 1675, la *Formula consensus*, après avoir, au commencement de la même année, régularisé sa position ecclésiastique en subissant devant ses collègues les épreuves pour la consécration au saint ministère [1]. Quand, dans ses leçons ou dans ses thèses, il était amené à combattre les idées cartésiennes, voire même le système de Copernic, il le faisait certainement de la meilleure foi du monde. Eût-il d'ailleurs éprouvé des velléités d'émancipation, l'inflexible Pierre Davel était là qui faisait bonne garde. Et à peine ce zélé anticartésien fut-il mort (1680), qu'arrivait de Berne un mandat souverain réitérant, sous peine de destitution, la proscription de la philosophie de Descartes et de son disciple Antoine Le Grand [2].

Oth apporta à son enseignement, sinon tout son cœur, du moins toute sa conscience et sa bonne volonté. Il était apprécié de tous, non seulement pour sa vaste érudition, mais pour sa modestie et l'aménité de son caractère. Sans doute, parmi la jeunesse académique, il était quelques esprits plus curieux ou plus indépendants qui ne goûtaient guère cette philosophie surannée et se dédommageaient de l'ennui qu'ils emportaient des leçons officielles en savourant en cachette le fruit défendu de l'arbre de la science. Au nombre des étudiants qui faisaient

commentariolo descripta a Georgio Mullero, professore Lausannensi. Cum gratia et privilegio magistratus Bernensis. Berne, 1652, in-12. On y trouve partout, au dire de Gindroz (ouvrage cité, pag. 366), « la méthode et la langue scolastiques adaptées au système d'Aristote. »

[1] *Cœtus acad. Laus. Acta*, vol. 1, fol. 111.

[2] *Acta Acad.*, fol. 124. Schärer, ouvrage cité, pag. 174.

leur philosophie « sous le très subtil Oth, ce brave professeur, » (pour employer le langage d'un versificateur de l'époque [1]), se trouvait un jeune homme portant un nom plus tard célèbre : Jean-Pierre de Crousaz, qui devait, au commencement du siècle suivant, inaugurer dans l'enseignement philosophique une ère toute nouvelle.

Au sortir du collège, raconte-t-il dans son autobiographie [2], « je tombai entre les mains d'un professeur de philosophie parfaitement honnête homme, savant dans les langues orientales, mais qui n'entendoit pas parfaitement Rohaut [3]. Il étoit pourtant permis de lire ce physicien, mais pour Descartes il étoit absolument interdit. Je lisois donc Rohaut et mon professeur ne me satisfaisoit pas sur tout ce que je souhaitois d'entendre et de pénétrer. Je fis part de mes inquiétudes à M. de Ch., mon parent. Il me prêta Descartes et m'aida de quelques conseils. Je ne tardai pas à comprendre la nécessité où j'étois d'apprendre la géométrie..... Heureusement il me tomba entre les mains les *Elémens d'Euclide*, du Père Deschales. Je les dévorai ; j'achetai ensuite tous ses ouvrages, et je me mis en état de faire des leçons à mon professeur, à qui j'étois effectivement de quelque secours. » « Je fus ravi, dit-il ailleurs [4], de trouver dans l'*Art de penser* [5], dans *Clauberge* [6] et dans la *Recherche de la vérité* [7], de quoi substituer à ce que mes maîtres m'enseignoient. »

Oth était sans doute le premier à sentir qu'il n'était pas à sa vraie place. Il n'eût certainement pas demandé mieux que de faire échange avec son collègue, le médecin hébraïsant, si pareille mutation avait été possible. Deux fois il sembla qu'une porte allait s'ouvrir par où il pût rentrer dans son ornière :

[1] Le ministre Abr. D'Apples, à la suite d'une thèse d'un sien cousin.

[2] Elle est encore inédite ; voir le fragment qu'en a publié A. Gindroz dans l'ouvrage cité, pag. 313.

[3] Jacques Rohault, † 1675, *Traité de physique.*

[4] Préface du *Système de réflexions, ou nouvel essai de logique.* Amsterdam, 1712.

[5] Dit logique de Port-Royal, 1664.

[6] Jean Clauberg, professeur à Duisbourg, qui introduisit le cartésianisme en Allemagne. † 1665. Auteur d'une *Logica vetus et nova.*

[7] Du P. Malebranche, 1673.

une première fois, quand la chaire d'hébreu vint à vaquer dans sa ville natale, et plus tard à Lausanne même, à la mort de Girard des Bergeries. Les deux fois son espoir fut déçu : à Berne, on lui préféra son ancien maître Rodolph; à Lausanne, les convenances exigèrent qu'il cédât le pas au fils du titulaire défunt, lequel suppléait depuis quelque temps son père infirme, et dont le grand-père, déjà, avait occupé jadis pendant près de trente ans cette même chaire [1].

Notre philosophe malgré lui se résigna sans doute à son sort en se rappelant ce qu'il écrivait un jour, non sans faire un retour, peut-être, sur sa propre condition : « In omnibus officiis observandum vulgatum illud גרמא דנפיל בחלקך גרדוה, i. e. *Os quod cecidit in sorte tuâ, rode illud.* Σπάροταν ἔλαχες, κείναν κόσμει [2]. » Il n'en fut que plus soigneux à profiter de tous les instants de loisir pour se consacrer à ce qu'il appelait ses muses. Ses amis de France et d'Angleterre insistaient pour qu'il mît sans retard la dernière main à l'ouvrage dont l'idée et le plan lui avaient été suggérés par Lightfoot. « Rien, lui avait écrit le célèbre talmudiste, ne saurait être plus profitable aux études hébraïques que si quelqu'un prenait la peine de lire les Talmuds, principalement celui de Jérusalem, et d'en extraire tout ce qui peut servir à l'éclaircissement de l'histoire et des coutumes des anciens Hébreux. Il rangerait ces matériaux par ordre alphabétique, et alors chacun pourrait y puiser ce dont il a besoin. Traduire le tout serait fastidieux. Mieux vaut imiter les abeilles, qui tirent leur miel d'une infinité de petites fleurs, sans pourtant épuiser jusque dans ses dernières fibrilles le tissu des plantes où elles vont butiner [3]. » Oth s'était mis à l'œuvre; il avait coordonné une partie de ses matériaux, mais il hésitait à publier un travail dont mieux que personne il connaissait les lacunes. Enfin, cédant aux sollicitations de ses amis, en particulier de Justel, il se décida à le livrer à l'impression, quitte à le revoir et à le compléter dans la suite. C'est ainsi que vit le

[1] Sur la famille des Girard des Bergeries, qui a fourni quatre professeurs à l'académie de Lausanne, voir la *France protestante*, tom. IV.

[2] *Lex. rabb.-phil.*, à la fin de l'art. *Officiarii.*

[3] Ibid., dans la préface.

jour le LEXICON RABBINICO-PHILOLOGICUM, *in quo ordine alphabetico notantur et referuntur præcipua quæ circa veterum Hebræorum dogmata, ritus et statuta in utroque Talmude, Maimonidis et aliorum scriptis occurrunt.* Genève, 1675[1].

Si ce volume faisait honneur à l'érudition du jeune professeur, une autre publication, datant de la même époque, atteste que la science n'avait pas étouffé chez lui les sentiments du cœur. Le doyen Hummel de Berne était mort en 1674. Oth ressentit cet événement comme une perte irréparable : le digne ecclésiastique était son parrain et, pendant bien des années, lui avait tenu lieu de père. La piété filiale lui faisait un devoir d'ériger un monument à ce « serviteur de l'Eternel. » Il composa donc une *Oraison funèbre* où, dans un style un peu compassé, il retrace la vie de cet homme d'Eglise, vrai type de l'ancien clergé bernois. Selon l'usage, ce panégyrique parut avec tout le cortège des *epicedia*, en hébreu, en grec, en latin, en français, en allemand, que le décès de l'influent doyen avait inspirés à des théologiens de tout âge dans les diverses Eglises et académies de la Suisse[2].

Quant aux thèses de philosophie soutenues sous la présidence de Oth, il ne s'en est conservé qu'un fort petit nombre. Celles que nous connaissons[3] portent uniquement sur des sujets de physique ou de sciences naturelles. Une seule exceptée, elles ont été imprimées à Berne, dans la typographie de LL. EE. ; ainsi le voulait la loi, « afin qu'il fût tenu compte de

[1] L'indication *Lausanne 1674*, qu'on rencontre ici et là (par exemple dans Diestel, *Geschichte des Alten Testaments*, pag. 448), s'explique par la date de la préface et provient de ce que les auteurs en question n'avaient sous les yeux qu'une seconde édition dont nous parlerons plus loin.

[2] *Oratio funebris reverendi et clarissimi viri D. Joh. Henrici Humelii, Ecclesiæ Bernensis pastoris et classis Decani fidelissimi, beatis manibus dicata* a Joh. Henrico Othone, phil. in Acad. Laus. prof. — Berne, G. Sonnleitner 1675, XXXVI et 56 pag. in-4. Les détails biographiques étaient tirés des mémoires autographes du défunt, lesquels paraissent avoir servi également de source à l'intéressante notice que Schuler a consacrée à Hummel dans le IIIe volume de ses *Thaten und Sitten der Eidgenossen*, Zurich 1841.

[3] Par un recueil de *Theses Lausannenses philosophicæ* du XVIIe siècle qui se trouve à la Bibliothèque cantonale vaudoise.

la libéralité du Souverain [1]. » Pour autant que nous sommes capable d'en juger, ces dissertations n'offrent rien de saillant au point de vue philosophique. Ce qui en fait l'originalité, c'est que l'auteur se plaît, à propos de physique, à faire intervenir le plus souvent possible ses chers rabbins.

S'agit-il du *nom* de la physique ? Il ne se fait pas faute de rappeler que « chez les Hébreux » elle se nomme חכמה הטבעית *scientia naturalis ;* qu'Abben Tybbon a intitulé son traité רוח החן *Spiritus gratiosi*, et que ce même savant appelle les physiciens *sapientes scrutationis*, ce qui, remarque Oth, correspond à l'expression συζητητὴς τοῦ αἰῶνος τούτου, dont l'apôtre se sert 1 Cor. I, 20. A propos de l'origine de cette science, après avoir établi que, « envisagée *absolute,* » elle vient de Dieu qui, dès l'origine des choses, l'a communiquée à Adam, il constate « qu'en tant qu'elle fait l'objet des recherches de l'homme en vertu de ses lumières naturelles, » les Hébreux se vantent que c'est chez eux qu'elle a fleuri tout d'abord, que tous les arts et les sciences qui s'enseignent aujourd'hui dans le monde *nihil aliud sint quam spicilegium quod populis reliquerint sapientes Israelis.* Platon a puisé sa philosophie dans les Prophètes, Socrate est allé aux emprunts chez Ahitophel, Aristote chez Siméon le Juste. Selon d'autres, ce grand philosophe n'aurait fait que piller les livres de Salomon lorsque, à la suite d'Alexandre le Grand, il fut à Jérusalem. *In quorum omnium veritatem*, ajoute prudemment notre professeur après avoir cité ses sources, *nunc inquirere non licet* [2].

Ailleurs, ayant à parler *de liquorum sapore*, il trouve moyen

[1] Voici le titre de ceux de ces opuscules qui ont Oth lui-même pour auteur :

Disputatio physica de liquoribus, 1674.

Compendii physici disputatio prima : De principiis et generalibus affectionibus corporum. 1676.

Trois autres thèses, relatives à la médecine et à la botanique (*De œconomia nutritionis, De rabie canina et hydrophobia, De natura et cultura arborum*), avaient pour auteurs les *répondants.* Oth ne figure sur le titre qu'en sa qualité de président de la soutenance. Elles ne nous intéressent donc pas ici.

[2] *De principiis,* etc., thèses I et II.

d'introduire une explication étymologique de l'hébreu ערב, qui réunit en lui les notions de mélange et de douceur. « In hoc enim *dulcedinem* consistere experientia didicimus, quod particulæ quædam acutæ et acidæ jungantur cum aliis rotundis, mollibus et flexibilibus ad blanda contrarietate et *commixtione* linguam afficiendam. » Puis, après avoir fait, à l'aide de l'hypothèse des « particules, » la théorie de l'impression que produisent sur nos sens diverses *liqueurs* tant douces qu'amères, y compris le chocolat, le café et le thé, il ne peut résister à la tentation de disserter ἐν παρόδῳ sur les *eaux amères* dont il est parlé dans Nomb. V. Inutile de dire que le traité talmudique de la *Sota*, c'est-à-dire de la femme suspecte d'adultère, est appelé à ce propos à lui fournir son contingent de citations et d'arguments [1].

Il faut avouer que c'était là de l'érudition assez mal placée. Mais outre que cet étalage de science était dans le goût du temps, nous n'hésitons pas à dire qu'au milieu de la subtile aridité de cette philosophie de la vieille école, des digressions de cette nature font une disparate bien moins choquante que les fleurettes de la rhétorique ou de la poésie grecque et romaine dont d'autres scolastiques de la même époque avaient la manie d'émailler leurs *disputations*. N'oublions pas d'ailleurs que la très grande majorité des élèves de Oth se destinaient à la théologie et par conséquent cultivaient déjà la langue sainte. L'un de ses jeunes répondants devait même occuper quinze ans plus tard la chaire d'hébreu [2]. Pour Oth lui-même, ce « doux mélange » lui aidait sans doute à « ronger » avec plus de patience « l'os que la Providence lui avait fait échoir en partage. »

Cependant la position qu'il occupait à Lausanne n'avait

[1] *De liquoribus*, thèses XVI et XIX ; voir aussi la thèse XII sur l'usage que les anciens médecins juifs faisaient de la salive pour guérir les fluxions ophtalmiques.

[2] Gabriel Bergier, prof. d'hébreu et de catéchèse, 1691-1700, mort pasteur à Lausanne en 1736. Auteur du mémoire par lequel l'Académie demandait en 1717 à être dispensée de signer et de faire signer le Consensus. Voir Barnaud, *Mémoires pour servir à l'hist. des troubles*, etc., pag. 71 et suiv.

pas seulement l'inconvénient d'être peu conforme à ses aptitudes. Elle avait de plus le tort d'être assez précaire sous le rapport du traitement. Le professeur de philosophie, qui était dans la règle un débutant, était l'un des professeurs le plus faiblement rétribués. Oth s'était marié l'année même de son installation à Lausanne. Il n'avait pas beaucoup de fortune, et sa femme, bien qu'elle fût de race sénatoriale, n'était guère mieux partagée à cet égard. L'industrie des pensionnaires ne rendait pas de bien gros intérêts. Force lui fut ainsi, pour pouvoir élever sans souci sa jeune et déjà nombreuse famille, de se mettre en quête d'un emploi qui le mît plus à l'aise. Un avancement dans la hiérarchie académique n'était pas à prévoir de sitôt. Il se tourna donc du côté de l'Eglise et « prit cure » dans la partie allemande du canton, où les paroisses étaient en général plus largement dotées que dans le pays romand.

Oth quitta Lausanne en 1682, après neuf ans de professorat. Ce n'est pas sans déplaisir qu'il se séparait de ce « siège des Muses, » et lui aussi, on le vit partir avec regret. Dès lors, il fut perdu pour les lettres. Non pas qu'il renonçât à ses études hébraïques. Les volumineux manuscrits trouvés chez lui après sa mort[1] prouvent qu'il ne les abandonna jamais entièrement. Il prépara même en vue de l'impression une seconde édition revue et considérablement augmentée de son Lexique rabbinique. Mais malgré les bons offices d'Adrien Reland, le célèbre orientaliste et archéologue d'Utrecht, il ne réussit pas à trouver un éditeur[2]. Bientôt le pastorat avec ses multiples devoirs, joint à l'éloignement d'un centre scientifique de quelque importance et à la difficulté de se procurer les ressources littéraires indispensables, le détourna d'une carrière où il avait si honorablement débuté. Il s'en plaignit maintes fois, mais les circonstances étaient plus fortes que lui. Peu à peu le commerce épistolaire avec ses doctes amis de la Suisse et de l'étranger vint également à languir. Le seul correspondant qu'il ait con-

[1] Ils sont énumérés tout au long par Altmann, dans la notice citée.

[2] Voir le journal zuricois *Altes und Neues aus der gelehrten Welt*, 1720, pag. 844.

servé jusqu'à la fin de ses jours fut son homonyme, le savant archidiacre Ott de Zurich.

Après avoir desservi pendant de longues années les paroisses rurales de Ruegsau et de Höchstetten, il fut frappé d'une paralysie qui cependant ne porta pas atteinte à ses facultés. Il recouvra même le libre usage de ses bras. Mais les forces de son corps déclinaient de jour en jour. Ses dernières années furent en partie consacrées à des recherches sur l'histoire de l'Eglise de son pays [1].

Oth expira paisiblement le 16 juillet 1719, à l'âge de 68 ans. De ses cinq fils, l'aîné, par faveur spéciale, lui succéda comme pasteur, d'autres remplirent des fonctions publiques et entrèrent au Conseil souverain.

Son portrait, dont il avait fait hommage à l'académie de Lausanne environ trente ans après l'avoir quittée, le représente dans le costume des révérends allemands de l'époque : calotte, fine moustache et barbe touffue, sur la robe pastorale la vaste fraise blanche en guise de rabat. Il tient à la main un volume dont les feuillets laissent entrevoir des caractères hébraïques, et qui porte l'inscription : *Incola sum ut patres mei*. Son visage, large et épanoui, aux traits prononcés, n'a rien d'ascétique. Le regard est ouvert et bienveillant, et la bouche ne manque pas d'une certaine finesse. Le tout est empreint d'une gravité tempérée par la bonhomie [2].

[1] Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on a trouvé entre autres un *Conspectus Historiæ Ecclesiasticæ Bernensis in magna tabella pro re sua descriptus et exaratus* a Jo. Henr. Otthio Seniore, olim prof. phil. Lausan. postea pastore, etc. Voir F. Trechsel, *Beitrœge zur Gesch. der schweiz. ref. Kirche*, 1. Heft, Berne 1841, pag. 10.

[2] A propos de barbe, serait-ce manquer au décorum que se doit une Revue de théologie que de noter ici, en passant, les réflexions qu'inspiraient aux voyageurs Reboulet et Labrune, déjà cités, les barbes des ecclésiastiques bernois ? « Leur barbe, disent ces messieurs, qu'ils laissent croître à l'imitation de quelques-uns de leurs sénateurs, les rend extrêmement vénérables. On sent d'abord qu'on a bien plus de vénération pour eux que pour nos prédicateurs qui affectent si fort de paroître jeunes. Avouez, Monsieur, qu'une barbe ne sied pas mal à des gens dont le métier est de décrier le vice et de persuader la vertu. Si nous étions catholiques romains, un Capucin nous toucheroit bien plus qu'un

III

Il nous reste à dire quelques mots des deux livres qui ont fait surnager jusqu'à nous le nom de Jean-Henri Oth.

Une même pensée les a inspirés l'un et l'autre : celle de faciliter aux après-venants ces études rabbiniques qu'à l'exemple de plusieurs théologiens des plus renommés de son siècle il regardait, sinon comme le fondement, du moins comme une condition essentielle de toute étude scripturaire sérieuse. Si nous ne faisons erreur, Oth est le premier savant chrétien qui ait eu l'idée de rassembler les renseignements plus ou moins historiques qu'on possède sur l'âge, le caractère, les faits et gestes des docteurs de la Mishna, de ces hommes qui sont cités avec vénération comme les dépositaires et les garants de la tradition. Dans son *Historia doctorum misnicorum*, il les passe en revue dans leur ordre chronologique, en commençant par Esdras, le Moïse du judaïsme, le chef de la « Grande Synagogue, » pour finir par les trois célèbres rabbins 'Aqiba, Méir et Yehoudah ha-Qadôsh. Il retrace brièvement leur vie, soit d'après le Talmud lui-même, soit à l'aide des données fournies par divers chroniqueurs juifs, notamment par le *Sépher Youkhasin*, livre des chroniques, de l'Espagnol Abraham Zacouth (écrit à Tunis en 1505), le *Shalshéleth ha-Qabbalah,* chaîne de la tradition, de R. Ghedalyah (paru à Venise en 1586), le *Cémach David* du savant rabbin de Prague, David Gans (1592).

Quant au second ouvrage de Oth, il porte un titre qui permet de se méprendre sur la nature de son contenu. Le *Lexicon rabbinico-philologicum* n'est pas proprement ce que nous entendons aujourd'hui par un lexique philologique. La philologie, au sens restreint du terme, n'y occupe qu'une faible place. Pour tout ce qui tient à la signification des mots, l'auteur présuppose la connaissance et l'emploi du Lexique talmudique de Buxtorf, tout comme il renvoie au *Thesaurus* de Hottinger et

Abbé qui se donne des airs... Ce n'est pas aux yeux qu'un prédicateur doit parler, c'est au cœur. Et il réussira toujours très mal, lorsqu'il ne paroîtra pas dans son visage quelque chose d'un peu austère. » (*Voyage de Suisse*, 1686, pag. 54.)

au *Philologus* de Leusden pour les questions concernant la critique du texte sacré. Sans exclure absolument ces matières de son cadre, il s'attache avant tout à exposer par ordre alphabétique ce qui, dans les divers traités du Talmud et dans les écrits des plus fameux rabbins, de Maïmonide principalement, peut servir à « illustrer » les antiquités hébraïques. Parfois il se borne à indiquer les passages où le lecteur pourra trouver tel ou tel renseignement, le plus souvent il en donne un résumé ou même il transcrit et traduit le texte en entier.

Son but est, d'une part, de rendre l'étude du Talmud moins rebutante aux commençants, en leur fournissant le moyen de s'orienter rapidement dans la matière dont traite tel ou tel passage talmudique qu'ils sont occupés à déchiffrer. On comprend plus aisément, en effet, un texte dont les éléments sont susceptibles d'interprétations diverses, lorsqu'on connaît déjà sommairement le sujet dont il y est question. Pour donner une idée des services que son ouvrage peut rendre à cet égard, Oth a eu soin d'y joindre le texte de l'un des traités de la Mishna, de la *Massêketh Sheqalîm* (des Sicles), avec traduction latine en regard, et avec des notes dont la plupart sont tirées du Lexique même ou se réfèrent à ses articles. D'autre part, il avait en vue de répandre du jour sur le Nouveau Testament, en particulier sur les passages qui font allusion aux coutumes ou aux rites des anciens Juifs. Géographie et biographie bibliques, antiquités domestiques et civiles, juridiques et religieuses font tour à tour, au gré de l'alphabet, le sujet de ses rubriques. C'est, on le voit, une sorte de répertoire ou, comme disent les Allemands, de *concordance réale* très variée et assez commode.

N'oublions pas que ces livres sont des œuvres de jeunesse, que le premier est même un travail d'étudiant. Ils en portent manifestement la trace. Dans le Lexique, en particulier, on remarque non seulement des lacunes, — l'auteur se proposait de les combler dans une nouvelle édition, — mais une certaine inégalité dans l'exécution, un défaut de proportion entre les différents articles. Certains sujets, et ce ne sont pas toujours les plus importants, sont beaucoup plus développés que d'au-

tres, et la part faite aux extraits de Maïmonide est décidément trop large. L'ouvrage se ressent de n'avoir pas été composé à la longue et avec méthode, mais d'être né de la réunion de matériaux amassés un peu hâtivement ici et là. L'un et l'autre volume n'en font pas moins le plus grand honneur à la précoce érudition de leur auteur et à son ardeur au travail. Peu nombreux de nos jours sont les théologiens ou philologues qui reviennent de l'université avec un aussi respectable bagage. Pareils exemples étaient plus fréquents au XVIIe siècle.

La meilleure preuve que, malgré leurs défauts et leurs lacunes, les ouvrages de Oth répondaient à un besoin et que, ce besoin, ils étaient de nature à le satisfaire dans une large mesure, c'est l'accueil qu'ils trouvèrent auprès des hommes compétents. L'Histoire des docteurs mishniques eut la bonne fortune de fixer l'attention d'Adrien Reland. Le savant hollandais ne crut pouvoir mieux faire que de rééditer, en l'enrichissant de notes marginales, l'opuscule publié à Oxford, vingt-sept ans auparavant, par le jeune Bernois en tournée d'études. Cette nouvelle édition parut à Amsterdam, chez Thomas Myls, sans date (elle est de 1699) [1] et sans le nom de l'éditeur, qui se cachait modestement sous le titre de *Harum litterarum studiosus*. On la réimprima dans la même ville en 1709. Plus tard, un homme qui a mérité comme peu d'autres de la bibliographie hébraïque, Jean-Christophe Wolf, professeur de langues orientales et recteur du gymnase de Hambourg († 1739), a inséré cette *Histoire*, avec les notes de Reland, dans le quatrième tome de sa *Bibliotheca hebræa* (1733). Enfin le savant italien Blaise Ugolino l'a incorporée au vol. XXIe de son monumental *Thesaurus antiquitatum sacrarum* (Venise 1758).

Le *Lexicon rabbinico-philologicum*, dont Reland disait dans sa Préface à l'Histoire des docteurs mishniques : « Il est dans presque toutes les mains, » n'a pas gémi aussi souvent sous la presse. Nous savons que, faute d'un libraire disposé à courir les risques de l'entreprise, la seconde édition plus complète

[1] Jean-Christophe Wolf, *Bibliothèque Hebraïque*, Hambourg et Leipsic, 1715, tom. I, pag. 10.

préparée par l'auteur n'a pas vu le jour. Une partie du public[1] ne goûtait pas beaucoup la forme de lexique que Oth avait donnée à son ouvrage et lui préférait soit les traités systématiques dans le genre des *Antiquitates sacræ* de Reland (1708), soit les ouvrages servant directement à l'explication du Nouveau Testament, tels que les *Horæ hebraicæ et talmudicæ* de Lightfoot (1684). Cependant, même après des travaux comme ceux que nous venons de nommer, et après les publications bien connues de ceux qui suivirent les traces de Lightfoot, comme Schöttgen, Meuschen, Wettstein, le Lexicon de Oth conservait assez de valeur pour qu'un professeur de l'université de Kiel, Juste-Fréd. Zachariæ, ne craignit pas de le publier de nouveau avec des corrections et des adjonctions de sa main[2].

Nous sommes bien revenus, depuis un siècle, de cet engouement pour les rabbins. On pourrait les compter pour ainsi dire sur les doigts, les savants chrétiens qui de nos jours ont pénétré dans ces *interiora sacraria* où l'excellent Oth se plaisait à séjourner. Peut-être sommes-nous allés à l'autre extrême, et n'est-ce pas tout à fait à tort que les Zunz, les Geiger et d'autres savants israélites de notre temps reprochent aux hébraïsants chrétiens leur ignorance de la littérature juive. Ce qui est sûr, c'est que les études bibliques sont entrées dans une nouvelle voie. On a compris que si la connaissance de la littérature talmudique et rabbinique est d'une incontestable utilité pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, ce n'est là, cependant, pour l'exégète et le critique, qu'une source d'informations à côté de plusieurs autres tout aussi importantes, pour ne rien dire de plus. Déjà l'un des hébraïsants dont nous citions le nom tout à l'heure, Schöttgen, exprimait l'idée fort juste que, pour connaître dans sa pureté la tradition juive, ce n'est pas au Talmud, encore moins à Maïmonide qu'il faut recourir avant tout, mais à ce qui nous reste des écrits juifs composés anté-

[1] *Altes und Neues aus der Gelehrten Welt*, Zurich 1720, article anonyme intitulé : *Gedanken von einem Thesauro antiquitatum judaicarum*, pag. 884 et suiv.

[2] *Continvis et vberioribvs additamentis avctvm*. Altona et Kiel 1757.

rieurement à la période talmudique[1]. Chacun sait, en effet, le parti qu'on peut tirer de cette littérature apocryphe et pseudépigraphe, dont plusieurs monuments, il est vrai, n'ont été remis au jour que dans notre siècle. Quels précieux auxiliaires, ensuite, que ces savantes et exactes relations de voyages dans les pays bibliques, ces brillantes découvertes faites dans la vallée du Nil et dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, et ces études comparées des antiques religions de l'Asie ! Mais ce n'est pas tout, ce n'est pas même l'essentiel. Le grand point, c'est que l'exégèse de l'Ancien Testament a reconnu et reconnaît toujours plus généralement comme sa loi suprême une règle que formulait déjà, dans un discours académique, un des plus illustres orientalistes du XVIIe siècle, le grand Castellus. Dans la leçon qu'il prononça en inaugurant une chaire d'arabe à Cambridge, il posait en principe que la meilleure et la plus sûre interprétation de l'Ecriture est celle « qui repose sur le solide fondement des anciennes traditions, représentées par les versions et les rabbins, sur le génie intime de la langue tel qu'il ressort de l'étude comparée des dialectes de même famille, et principalement sur le sens clair et simple qu'un passage doit avoir d'après le contexte : triple chaîne, dit-il, qu'aucun effort ne saurait rompre[2]. »

Ils étaient rares, au XVIIe siècle, les théologiens qui saisissaient aussi nettement et avec autant de pondération les grands principes de l'exégèse et de la critique bibliques. La plupart, surtout parmi les protestants d'Allemagne et de Suisse, s'inclinaient encore avec une vénération presque superstitieuse devant l'autorité des rabbins, et à la tradition de l'Eglise romaine opposaient celle de la synagogue. Et pourtant il serait injuste de le méconnaître, les patients travaux auxquels ces hommes se sont livrés, ces collectanées talmudiques et rabbiniques en vue d'éclaircir le texte de l'Ancien et du Nouveau

[1] *Horæ hebr. et talm.* tom. II, chap. IX, § 3.

[2] Voir les pages remarquables d'un jeune orientaliste bâlois, enlevé trop tôt à ses amis et à la science, W. Roth, *über Edmundus Castellus*, dans : « Leben und Erstlingsschriften Wilhelm Roth's, » Göttingen 1862, pag. 98.

Testament, ont eu un double mérite : tout en rendant de réels services à l'exégèse, ils ont contribué pour leur part à frayer les voies à l'interprétation historique de la Bible, et travaillé ainsi, à l'insu de leurs auteurs, à émanciper l'étude scripturaire des liens du dogmatisme.

H. VUILLEUMIER.